

## EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERZENAY-51360

Séance du 20 février 2024

Numéro: 15-24

L'an Deux mille vingt-Quatre

et le vingt février

à Dix-neuf heures Quarante minutes

## NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	15

ate	de	la	convocation
	13	/0	2/2024

 Date d'affichage	
 13/02/2024	

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur le Maire, Cyrille DUTERNE

<u>Présents</u>: Messieurs Cyrille DUTERNE, Jean-Claude BONNIER, Denis BOVIÈRE, Loïc DENEUX, Thomas RIBAUD, Romain RICHEZ, Damien TENET, et Mesdames Sabrina LELARGE, Mélanie BRAILLON-VUILLE, Laurence LERICHE, Delphine PREVOST-BIENVENOT, Agath RABEUX-MENU, Emilie RENOIR-SIBLER

<u>Absents excusés</u>: Christophe ARTICLAUT donnant pouvoir à Denis BOVIÈRE, Anne MÉREAUX donnant pouvoir à Cyrille DUTERNE,

Absents:

Secrétaire: Delphine PREVOST-BIENVENOT,

## Objet de la Délibération

## N°15-24: Demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport au titre de l'Equipement structurant à l'Espace Jean BOVIÈRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des futurs travaux de création d'un équipement sportif de proximité en zone rural à l'Espace Jean BOVIÈRE, pour la somme de 700 000€ HT, et qu'il convient de solliciter l'Agence Nationale du Sport au titre de l'équipement structurant et de faire une demande de subvention à la hauteur du taux maximum éligible.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ACCEPTE et AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport au titre de l'équipement structurant à l'Espace Jean BOVIÈRE.

360 MAR

